

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 85400512.1

(51) Int. Cl.⁴: **B 65 D 90/44**
B 65 D 90/30
//B63B57/04

(22) Date de dépôt: 18.03.85

(30) Priorité: 23.03.84 FR 8404536

(43) Date de publication de la demande:
23.10.85 Bulletin 85/43

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE

(71) Demandeur: L'AIR LIQUIDE, SOCIETE ANONYME POUR
L'ETUDE ET L'EXPLOITATION DES PROCEDES
GEORGES CLAUDE
75, Quai d'Orsay
F-75321 Paris Cedex 07(FR)

(72) Inventeur: Bonneton, Michel
18, avenue Rhin-Danube
F-38100 Grenoble(FR)

(72) Inventeur: Marchal, Bernard
16, rue Henry Barbusse
F-38130 Echirolles(FR)

(74) Mandataire: Jacobson, Claude et al,
L'AIR LIQUIDE, SOCIETE ANONYME POUR L'ETUDE ET
L'EXPLOITATION DES PROCEDES GEORGES CLAUDE
75, quai d'Orsay
F-75321 Paris Cedex 07(FR)

(54) Procédé et installation de traitement d'un site de stockage.

(57) Le réservoir (1) est purgé par de l'azote gazeux résultant de la vaporisation d'azote liquide ayant subi un échange de chaleur indirect (2) avec le gaz sortant du réservoir. Ceci

permet de récupérer les produits purgés.

Application au déballastage des navires de transport de gaz naturel ou de gaz de pétrole liquéfié.

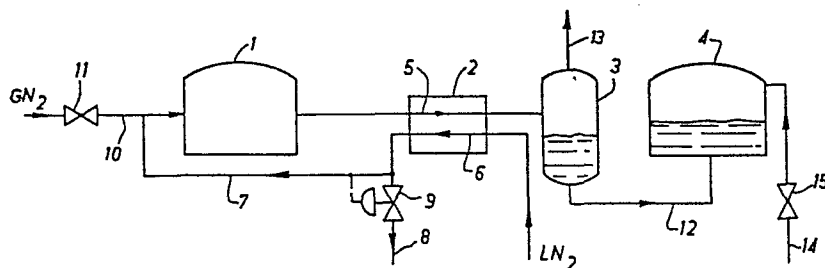


FIG.1

"PROCEDE ET INSTALLATION DE TRAITEMENT D'UN SITE DE STOCKAGE"

La présente invention est relative à un procédé et une installation de traitement d'un site de stockage, notamment de purge et d'inertage de réservoir. Elle s'applique en particulier à la purge et à l'inertage des citernes des navires de transport de gaz naturel liquéfié (GNL) ou de gaz de pétrole liquéfié (GPL). Cependant, elle peut également s'appliquer à la purge et à l'inertage d'autres types de réservoirs contenant des produits volatils inflammables, polluants et/ou coûteux.

On sait que de nombreux réservoirs contenant des produits volatils doivent périodiquement être purgés, et qu'il est alors nécessaire de les inerte pour des raisons de sécurité. C'est le cas notamment des cuves ou citernes des navires de transport de GNL ou de GPL après la livraison de la cargaison.

Dans la technique classique, cette opération de purge, que l'on appelle souvent "déballastage", s'effectue en deux temps : mise à température ambiante des citernes, en mer, puis, à quai, injection d'un gaz neutre tel que l'azote. Pendant cette dernière opération, le gaz combustible expulsé des citernes sous la poussée de l'azote, constitué d'hydrocarbures légers, est envoyé à la torchère. En fin d'opération de déballastage, on procède en outre à une injection de gaz combustible dans le mélange sortant des citernes de façon à obtenir à la torchère un mélange combustible stable jusqu'à l'arrêt complet du déballastage.

Cette technique, actuellement très généralisée, n'est pas satisfaisante car elle conduit d'une part à des pertes de temps et d'argent (circulation inutile de navires), d'autre part à des pertes de combustible évaluées entre 2 % et 5 % de la cargaison selon la pression de stockage des gaz liquéfiés. Des inconvénients analogues se présentent dans les autres cas évoqués plus haut.

L'invention a pour but de fournir un procédé et une installation permettant de façon économique de récupérer l'essentiel des produits gazeux expulsés du site de stockage pendant la purge.

A cet effet, elle a pour objet un procédé de traitement d'un site de stockage, notamment de purge et d'inertage de réservoir, du type dans lequel on expulse un produit gazeux contenu dans ledit site en y injectant de l'azote, caractérisé en ce qu'on effectue un échange de chaleur indirect entre le gaz sortant dudit site et de l'azote liquide, de manière à condenser partiellement ce gaz, et en ce qu'on injecte dans

ledit site l'azote gazeux résultant de cette vaporisation d'azote liquide.

L'invention a également pour objet une installation de traitement d'un site de stockage, notamment de purge et d'inertage de
5 réservoir, destinée à la mise en oeuvre d'un tel procédé. Cette installation comprend : un séparateur de phases ; un récipient de stockage communiquant avec le séparateur de phases ; et un échangeur de chaleur indirect comportant des premiers passages destinés à être reliés en amont audit site et reliés en aval au séparateur, et des deuxièmes
10 passages reliés en amont à une source d'azote liquide et destinés à être reliés en aval audit site.

Quelques exemples de réalisation de l'invention vont maintenant être décrits en regard des dessins annexés, sur lesquels les figures 1 à 4 illustrent schématiquement quatre variantes de mise en oeuvre du
15 procédé suivant l'invention.

Dans tous les modes de réalisation représentés, on voit une installation destinée à purger en vue de son inertage un réservoir 1 qui est par exemple une cuve de navire de transport de GNL ou de GPL. L'installation comprend un échangeur de chaleur indirect 2 à contre-
20 courant, un séparateur de phases 3 et un récipient 4 de stockage des produits liquides récupérés.

A la figure 1, l'échangeur 2 comprend des premiers passages 5 reliés en amont au réservoir 1 et en aval au séparateur 3, et des deuxièmes passages 6 reliés en amont à une source d'azote liquide et en aval au réservoir 1 par l'intermédiaire d'une conduite 7. Sur la conduite 7 est
25 piquée une conduite d'évent 8 pourvue d'une vanne 9 pilotée par la pression régnant dans la conduite 7. Une conduite 10 d'amenée d'azote gazeux auxiliaire pourvue d'une vanne 11 et alimentée par une source d'azote extérieure débouche dans la même conduite 7 en aval de l'évent 8.

30 La base du séparateur 3 est reliée à celle du récipient 4 par une conduite 12, et le sommet du séparateur est équipé d'un évent 13 muni d'un limiteur de pression non représenté. De plus, une conduite 14 pourvue d'une vanne 15 permet d'amener de l'azote gazeux dans la partie supérieure du récipient 4 à partir d'une source d'azote extérieure.

35 En fonctionnement, de l'azote liquide est vaporisé dans l'échangeur 2 à contre-courant du gaz sortant du réservoir 1. Ce gaz est ainsi partiellement condensé, et le liquide obtenu est recueilli dans le séparateur 3 et transféré dans le récipient 4 par la conduite 12.

L'azote gazeux vaporisé dans l'échangeur 2 est envoyé par la conduite 7 dans le réservoir 1, à l'opposé de l'orifice de sortie des gaz de ce réservoir, et pousse le contenu gazeux du réservoir vers les passages 5 de l'échangeur 2. Ainsi, l'azote est utilisé une première fois
5 pour son pouvoir frigorifique, puis une deuxième fois pour son énergie mécanique et pour ses propriétés d'inertage.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'opération, la teneur en gaz combustible du gaz sortant du réservoir diminue. Par suite, la quantité d'azote liquide nécessaire pour récupérer le gaz combustible
10 diminue elle aussi, et il arrive un moment où le débit d'azote vaporisé ne suffit plus pour purger efficacement le réservoir. On injecte alors de l'azote gazeux supplémentaire par la conduite 10.

Comme représenté à la figure 2, si la pression qui règne dans le réservoir 1 est insuffisante et que l'on ne peut pas envisager de
15 l'augmenter notablement, on peut monter un compresseur 16 entre la sortie du réservoir 1 et l'entrée des passages 5. Le gaz formé dans le séparateur 3 peut alors être réinjecté dans les passages 6 de l'échangeur 2 qui véhiculent l'azote liquide par une conduite 17, laquelle est munie d'une vanne 18 pilotée par la pression du séparateur. Une telle réinjection
20 suppose toutefois que la teneur du gaz du séparateur en produit à récupérer est suffisamment faible, de sorte qu'elle n'intervient qu'à un stade déjà avancé de l'opération de purge, dans une phase où, précisément, le débit d'azote nécessaire pour la condensation ne suffit plus pour assurer une purge efficace. L'évent 13 est équipé d'une vanne de commande
25 18A.

Si le gaz contenu dans le réservoir 1 est très froid, le schéma de la figure 2 suppose que l'on dispose d'un compresseur 16 de type cryogénique. Suivant la variante de la figure 3, il peut être plus intéressant de faire appel à un compresseur ordinaire, moins coûteux, et à un
30 échangeur auxiliaire 19 assurant un échange thermique indirect à contre-courant entre le gaz entrant dans le compresseur et le gaz qui en sort. A part cette différence, l'agencement de la figure 3 est identique à celui de la figure 2.

La figure 4 illustre une variante du schéma de la figure 1 qui
35 permet de pousser à un degré élevé la récupération sans augmenter la pression du gaz sortant du réservoir, et donc sans faire appel à un

compresseur et à un échangeur de chaleur adapté pour supporter des pressions élevées. Pour cela, il faut abaisser la température dans

l'échangeur 2, ce qui conduit à la présence d'un liquide sous-refroidi dans le séparateur 3. On procède donc à un réchauffage de ce liquide dans la conduite 12 en lui faisant céder des frigories au gaz sortant du réservoir 1 avant que ce dernier ne pénètre dans les passages 5 de l'échangeur principal 2. En d'autres termes, l'échangeur de chaleur auxiliaire 20 assure un échange de chaleur à contre-courant entre la conduite de sortie du réservoir et la conduite 12, et le gaz traité est prérefroidi avant d'échanger de la chaleur avec l'azote liquide. On comprend que cette variante améliore le bilan thermique de l'installation.

On a également représenté à la figure 4 un by-pass 21 reliant les tronçons de la conduite de sortie du réservoir situés avant et après l'échangeur 20. Ce by-pass est équipé d'une vanne 22 pilotée par la température régnant dans la conduite 12 en aval de l'échangeur 20. Ainsi, le débit de gaz qui traverse effectivement cet échangeur est piloté par la quantité de chaleur qui est échangée.

Dans chaque mode de réalisation, il est possible de renvoyer du gaz issu du séparateur 3 dans la partie supérieure du récipient 4 pour inerte ce dernier, comme représenté par une conduite 23 munie d'une vanne 24 aux figures 2 et 3.

Il est clair que le procédé et l'installation suivant l'invention peuvent s'appliquer à de nombreux cas où il est nécessaire de purger un réservoir d'un contenu gazeux coûteux, polluant, etc, par exemple un réservoir d'ammoniac, d'acide, d'hydrocarbures, etc.

REVENDICATIONS

1. - Procédé de traitement d'un site de stockage (1), notamment de purge et d'inertage de réservoir (1), du type dans lequel on expulse un produit gazeux contenu dans ledit site en y injectant de l'azote, caractérisé en ce qu'on effectue un échange de chaleur indirect (2) entre
5 le gaz sortant dudit site (1) et de l'azote liquide, de manière à condenser partiellement ce gaz, et en ce qu'on injecte dans ledit site l'azote gazeux résultant de cette vaporisation d'azote liquide.

2. - Procédé suivant la revendication 1, pour la purge et l'inertage d'un réservoir (1), caractérisé en ce que ledit azote gazeux
10 est injecté dans le réservoir à l'opposé d'un orifice de sortie des gaz de ce réservoir.

3. - Procédé suivant l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que, dans une phase avancée de l'opération, on effectue également un échange de chaleur indirect (2) entre le gaz sortant dudit
15 site (1) et du gaz résultant de ladite condensation partielle, ce dernier gaz étant adjoind audit azote gazeux.

4. - Procédé suivant l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'on envoie du gaz résultant de ladite condensation partielle dans la partie supérieure d'un récipient (4) de stockage du
20 liquide recueilli lors de cette condensation.

5. - Procédé suivant l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce qu'on comprime le gaz à sa sortie dudit site (1).

6. - Procédé suivant la revendication 5, pour site de stockage (1) contenant un produit gazeux à basse température, caractérisé en ce
25 qu'on effectue un échange de chaleur indirect (19) entre le gaz sortant dudit site et le gaz comprimé.

7. - Procédé suivant l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce qu'on effectue un échange de chaleur indirect (20) entre le gaz sortant dudit site (1) et le liquide résultant de ladite
30 condensation partielle.

8. - Procédé suivant l'une quelconque des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que, dans une phase avancée de l'opération, on complé-
mente ladite injection d'azote gazeux par une injection dans ledit site (1) d'azote gazeux provenant d'une source extérieure (10).

35 9. - Installation de traitement d'un site de stockage (1), notamment de purge et d'inertage de réservoir (1), caractérisée en ce

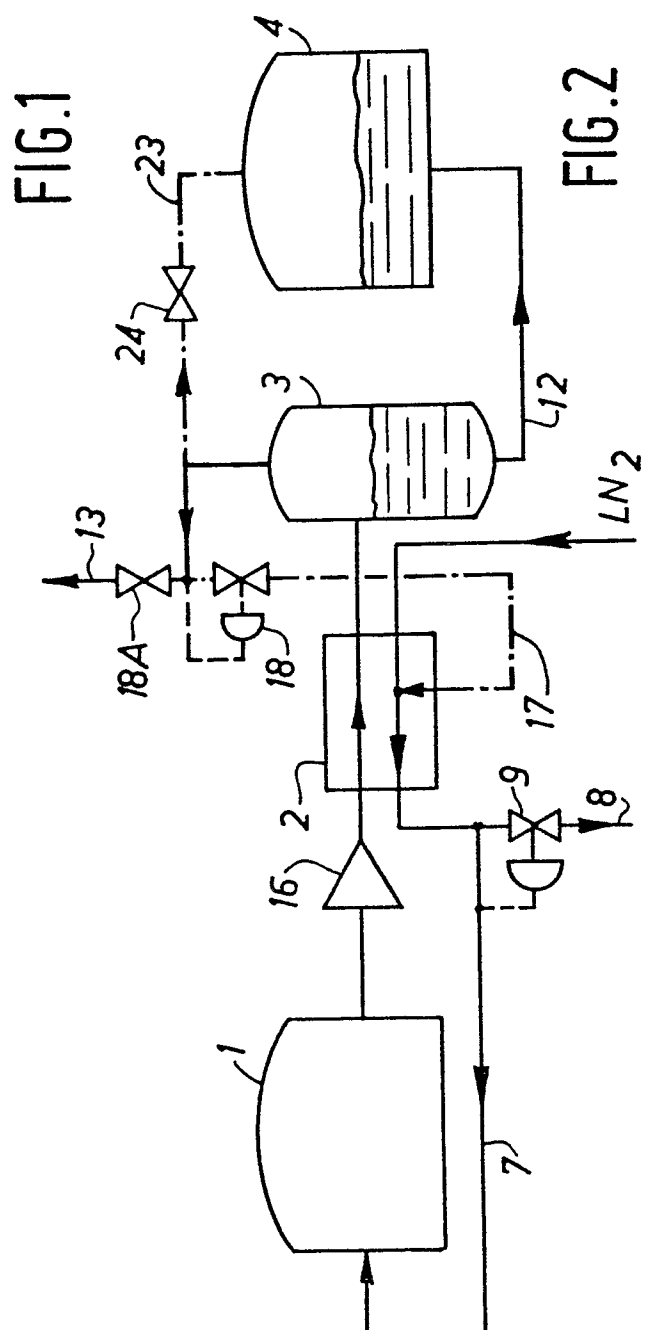
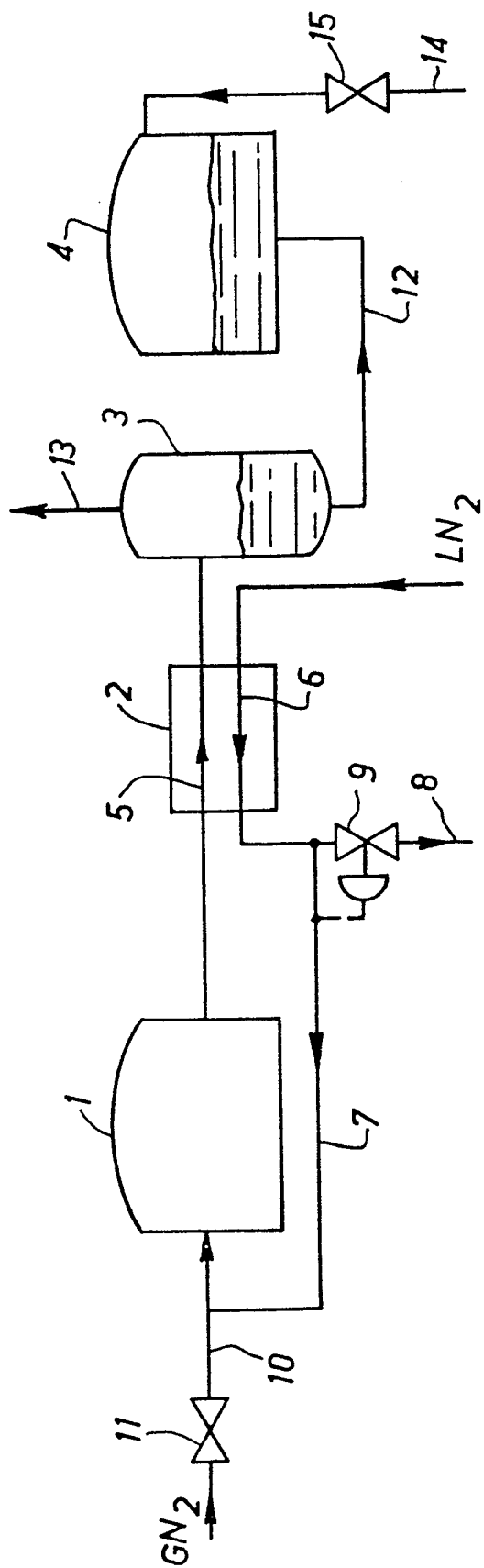
qu'elle comprend : un séparateur de phases (3) ; un récipient de stockage (4) communiquant avec le séparateur de phases ; et un échangeur de chaleur indirect (2) comportant des premiers passages (5) destinés à être reliés en amont audit site (1) et reliés en aval au séparateur (3), et
5 des deuxièmes passages (6) reliés en amont à une source d'azote liquide et destinés à être reliés en aval audit site (1).

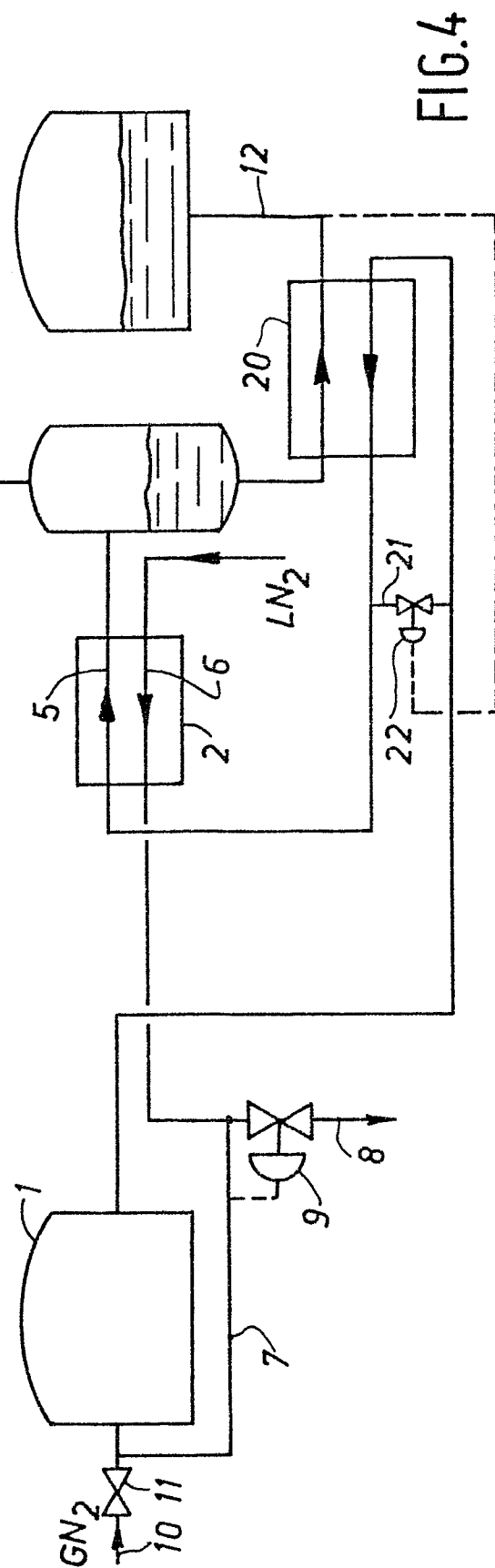
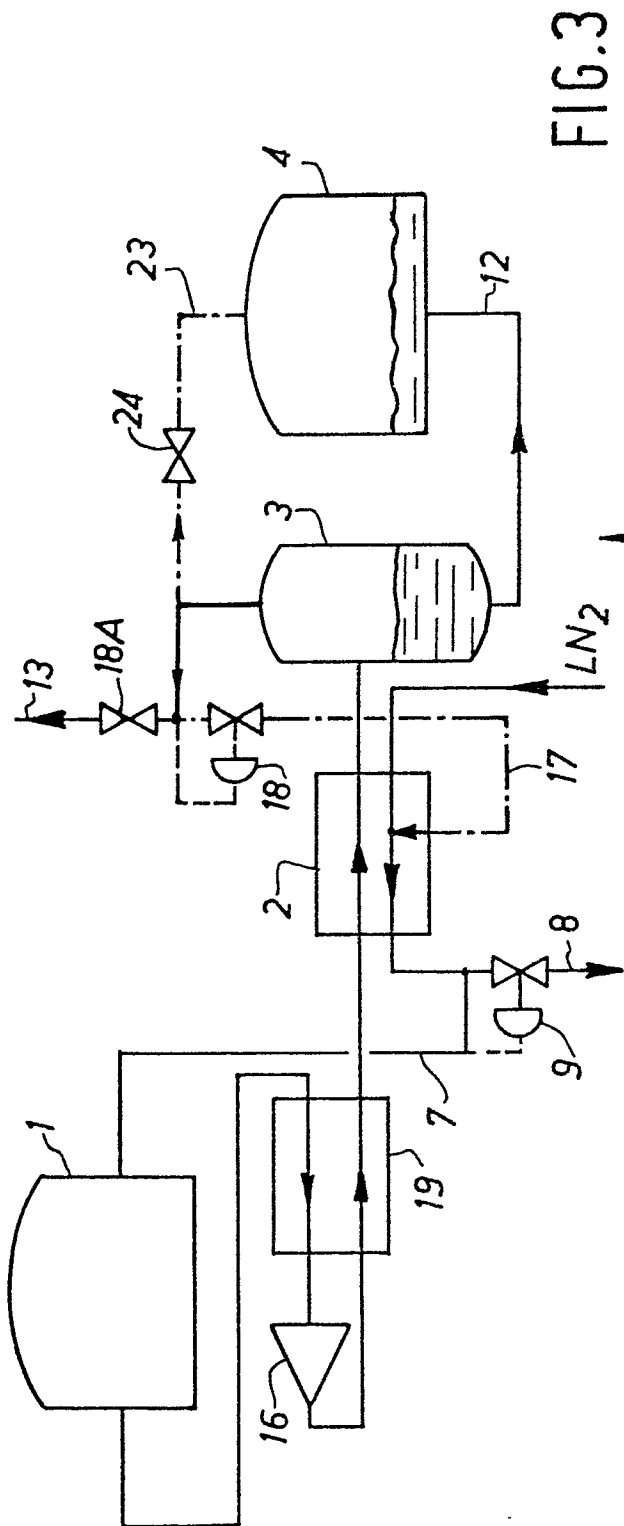
10. - Installation suivant la revendication 9, pour la purge et l'inertage d'un réservoir (1), caractérisée en ce que lesdits premiers (5) et deuxièmes (6) passages sont destinés à être reliés à des orifices
10 du réservoir opposés l'un à l'autre.

11. - Installation suivant l'une des revendications 9 et 10, caractérisée en ce qu'un compresseur (16) est interposé entre ledit site (1) et l'entrée desdits premiers passages (5) de l'échangeur de chaleur (2).

15 12. - Installation suivant l'une quelconque des revendications 9 à 11, caractérisée en ce qu'elle comprend un échangeur de chaleur indirect auxiliaire (20) comprenant des troisièmes passages reliés à la partie inférieure du séparateur de phases (3) et du récipient de stockage (4), et des quatrièmes passages destinés à être reliés en amont audit
20 site (1) et reliés en aval à l'entrée desdits premiers passages (5), et/ou un échangeur de chaleur indirect auxiliaire (19) qui met en relation d'échange thermique les conduites d'entrée et de sortie du compresseur (16).

13. - Installation suivant l'une quelconque des revendications
25 9 à 12, caractérisée en ce qu'elle comprend des moyens (17, 18, 22, 23) pour envoyer du gaz issu du séparateur (3) dans lesdits deuxièmes passages (6) et/ou dans le récipient de stockage (4).





0159234

Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 85 40 0512

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Categorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int Cl 4)
Y	FR-A-1 577 152 (LIQUIDGAS ANLAGEN UNION) * Page 1, lignes 1-4,21-32; page 2, lignes 27-39; résumé points 1,2,3; figure *	1	B 65 D 90/44 B 65 D 90/30 B 63 B 57/04 //
Y	FR-A-2 360 055 (BOC) * Page 1, lignes 1,2; page 1, ligne 131; page 2, ligne 38; page 11, ligne 23; page 13, ligne 30; figure 1 *	1	
A	DE-A-2 450 280 (LINDE) * Revendications 1,2,4; figure 1 *		
A	FR-A-2 478 473 (KOHLENSAURE WERKE RUD. BUSE) * Page 1, lignes 1-4; page 3, ligne 5; page 4, ligne 17; figure 1 *		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int Cl 4)
A	GB-A-2 018 587 (BOC) * Résumé; figure *		B 01 J B 63 B B 65 D F 17 C F 25 J
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 11-06-1985	Examineur SIEM T.D.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X particulièrement pertinent à lui seul Y particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A arrière-plan technologique O divulgation non-écrite P document intercalaire T théorie ou principe à la base de l'invention E document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D cite dans la demande L cite pour d'autres raisons & membre de la même famille document correspondant			